

CERTIFICATION D'ADMISSIBILITÉ ET DE RESPECT DU CODE D'ÉTHIQUE DES JUGES

TOUS LES JUGES DOIVENT REMPLIR CE FORMULAIRE ET LE SOUMETTRE AU JUGE-EN-CHEF À CHAQUE ÉTAPE DU CONCOURS

Titre du concours :

- ☐ ÉVALUATION
- ☐ HUMORISTIQUE
- ☐ INTERNATIONAL

- ☐ SUJETS IMPROVISÉS
- ☐ ANECDOTES/ RÉCITS

Niveau du concours :

- ☐ CLUB
- ☐ SECTEUR

- ☐ DIVISION
- ☐ DISTRICT

Date du concours : _____

ADMISSIBILITÉ

1. Les juges des concours au niveau du club doivent être membres en bonne et due forme.
2. Les juges des concours au niveau des secteurs, des divisions et du district doivent :
 - a) Être membres cotisants de Toastmasters depuis au moins six mois.
 - b) Avoir réalisé au minimum six projets de discours du manuel « Savoir communiquer » ou avoir obtenu un certificat d'achèvement dans les niveaux 1 et 2 de n'importe quel parcours de l'expérience d'apprentissage Toastmasters Pathways. Seuls les membres qui sont devenus membres de Toastmasters avant le déploiement de Pathways dans leur région peuvent se prévaloir de leurs discours dans le manuel Savoir communiquer pour être éligibles pour servir comme juges pour pouvoir juger lors du Championnat international.
3. Les juges des concours aux niveaux de la semi-finale et du championnat international doivent être membres cotisants depuis au moins six mois dans un club en règle. En plus, ils doivent avoir atteint au moins le niveau « Toastmasters avancé bronze » ou celui de « Communicateur avancé bronze » ou avoir achevé au moins un parcours dans l'expérience d'apprentissage Toastmasters Pathways et doivent aussi avoir jugé une compétition Toastmasters au niveau de club, secteur, de divisions, de district ou de la semi-finale.
4. Les juges sont inadmissibles à participer à titre de concurrents à ce cycle de concours pour ce genre de concours.

CODE D'ÉTHIQUE DES JUGES

1. Je démontrerai une objectivité sans reproche. J'éviterai d'être biaisé en toute matière dans mon choix des participants pour la première, deuxième et troisième place. Je ne tiendrai compte aucunement de l'affiliation des participants au niveau du club, du secteur, de la division ou du district. Je m'abstiendrai également de toute discrimination envers les participants par rapport à leur âge, sexe, groupe ethnique, religion, pays d'origine, profession ou croyances politiques.
2. Je ne minuterai pas les discours et je ne considérerai jamais la possibilité qu'un discours soit trop long ou trop court en jugeant le discours d'un participant.
3. Je secondrai en paroles et en actions toutes les règles du concours ainsi que les normes s'appliquant à la manière de juger les concours; je m'abstiendrai de critiquer publiquement le concours et je me conformerai aux règles du concours quant au dévoilement de mon rôle de juge, des résultats du concours et du classement des participants.
4. Je ne suis pas un membre du club des participants du concours où je siège en qualité de juge au niveau de la division, du district, de la semi-finale et au niveau international.
5. Je n'ai aucun conflit d'intérêt qui puisse rendre mon jugement biaisé envers aucun participant.

J'accepte de me conformer aux critères d'admissibilité, tels qu'établis selon les présentes règles du concours, et de respecter le Code d'éthique des juges.

Signature

Nom en lettres moulées